

L'organisation territoriale de la DDT



Depuis le 1^{er} juillet 2017, la Direction départementale des territoires (DDT) des Vosges a regroupé l'ensemble de ses agents à son siège à Epinal après la suppression des antennes Ouest basée à Vittel et Est basée à Saint-Dié-des-Vosges.

Pour le suivi des démarches transversales en lien avec les territoires, la DDT s'appuie sur les référents territoriaux.

Les référents territoriaux interviennent de manière transversale en appui aux services « cœur de métier » de la DDT.

*SEPT: Service d'études et de prospective territoriales.

Service créé au 1^{er} janvier 2009, lors de la réorganisation des directions départementales de l'équipement et de l'agriculture des Vosges.

*NCT: Nouveau conseil aux territoires

Ils sont rattachés au SEPT* et leur rôle consiste à :

- favoriser l'émergence de projets et de démarches territoriales ;
- assurer le portage des politiques prioritaires de la DDT: appel à projet en lien avec la transition énergétique, transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), etc. ;
- suivi de démarche d'élaboration de projets de territoire, notamment dans le cadre des ateliers des territoires (3 démarches en cours dans le département des Vosges sur les deux communautés d'agglomération et sur la communauté de communes des Hautes-Vosges) ;
- construire le dire de l'Etat sur les dossiers transversaux et à enjeux ;
- représenter la DDT dans les réunions de suivi des projets, notamment en préfecture et sous-préfectures ;
- animer et porter une partie des démarches en lien avec le NCT*.

Les différentes actions de portage sont ciblées essentiellement au niveau des intercommunalités à fiscalité propre.



MEUSE

MEURTHE-ET-MOSELLE

MOSELLE

BAS-RHIN


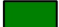
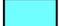
HAUTE-MARNE

HAUT-RHIN


HAUTE-SAONE

Terr. BELFORT

Secteurs des référents territoriaux

-  CUNY Marielle
-  LEMAIRE Alain
-  MOUGEL Carine

 Limites communales

 Limites des intercommunalités

L'organisation territoriale de la DDT



Conception : DDT88/SEPT/BAVD - 12/6/2018
 Sources : ©IGN-F - BDCARTO® / ©DDT DES VOSGES
 W:/Grp_de_travail/Atlas/PROJETS/28_organigramme_ddt.qgs

0 10 20 30 40 km

